



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-Plusieurs-poussieres-radioactives-sur-le-torse-d-un-travailleur>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Plusieurs poussières radioactives sur le torse d'un travailleur**

28 septembre 2020

France : Gravelines : Plusieurs poussières radioactives sur le torse d'un travailleur

Il réalisait une "activité de logistique". Autant dire qu'EDF, chargé de protéger tous les intervenant.e.s des rayons sur ses sites nucléaires, n'en dit pas beaucoup. Le 20 septembre 2020, un travailleur a été contaminé par plusieurs poussières radioactives, venues se coller au niveau de son thorax. Il intervenait sur le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Gravelines (Hauts-de-France), à l'arrêt pour entretien et changement du combustible. La contamination a été détectée à la sortie de la zone contrôlée. Le travailleur a reçu en une seule fois, au cours de son intervention, plus du quart de la dose maximale autorisée sur toute une année.

EDF ne livre aucune explication sur comment un tel incident a pu arriver, si ce n'est "qu'un tuyau manipulé par l'intervenant était contaminé". Ce qui pointe le manque de préparation et de sécurisation par l'exploitant des interventions de son personnel, salarié ou sous-traitant. Et probablement une formation aux risques liés à l'intervention trop rapide et trop limitée. L'évènement a été déclaré par EDF comme significatif pour la (non)radioprotection et classé au niveau 1 de l'échelle INES*.

Ce que dit EDF :

Évènement significatif pour la radioprotection

Publié le 28/09/2020

Le 20 septembre 2020, lors des contrôles systématiques réalisés à la sortie de la zone nucléaire de l'unité de production n°1, actuellement en arrêt programmé pour maintenance et rechargement du combustible, des traces de contaminations externes [1] sont détectées sur le thorax d'un intervenant. Celui-ci réalisait une activité de logistique. L'intervenant est immédiatement pris en charge par les équipes de radioprotection et les deux poussières à l'origine de la contamination sont éliminées. Après un ultime contrôle réalisé par les services médicaux du site, l'intervenant a pu regagner son

domicile.

Les analyses réalisées ont permis de déterminer que l'exposition à laquelle le salarié a été soumis est inférieure à la **dose peau annuelle réglementaire de 500 mSv**, mais **dépasse le quart de cette limite**. Ce niveau d'exposition ne justifie pas de traitement médical. **L'analyse des faits a révélé qu'un tuyau manipulé par l'intervenant était contaminé**. Celui-ci est immédiatement condamné pour interdire toute réutilisation.

Cet événement significatif pour la radioprotection a été déclaré par la direction de la centrale de Gravelines le 25 septembre 2020 à l'Autorité de Sûreté Nucléaire au niveau 1 de l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-gravelines/actualites/evenement-significatif-pour-la-radioprotection>

* **INES** : International nuclear and radiological event scale (Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques) - Description et niveaux [ici](https://www.asn.fr/Lexique//INES) - <https://www.asn.fr/Lexique//INES>

Notes

[1] Il y a contamination externe lorsque des particules radioactives sont déposées sur la peau ou sur les vêtements sans avoir pénétré dans le corps. Elle est éliminée par déshabillage ou par nettoyage à l'eau de la zone exposée